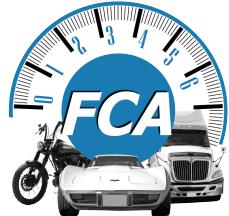


# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	BOUGUETOUTA REDA
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	089Z8039 <i>Bouquetouta Reda</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE TECHNIQUE AUXERRE SUD 5 avenue du Marechal Juin 89000 - AUXERRE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L089Z168
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	04/12/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Baptiste TEILLET <i>Baptiste Teillet</i>

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
Bonne méthodologie lors du contrôle CL supervisé. Attention cependant le contrôleur à réaliser des contrôle de catégories L sur des imprimés de PV plus autorisés à compter du 15/04/2025 (mentionnant pas l'arrêté CL).

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 04/12/2027
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : BOUGUETOUTA REDA



## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : CD939N Catégorie de véhicule : L1e Energie : ES  
Date de mise en circulation : 09/12/2011 N° PV : 25700107

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700050	25/01/2025	RAS
25700053	31/01/2025	RAS
25700055	05/02/2025	RAS
25700058	07/03/2025	RAS
25700068	18/04/2025	RAS
25700079	07/06/2025	RAS
25700081	14/06/2025	RAS
25700082	20/06/2025	RAS
25700100	19/09/2025	RAS
25700102	01/10/2025	RAS

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : BOUGUETOUTA REDA



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	<b>FONCTION 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>FONCTION 8 - Nuisances</b>	CONFORME

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	<b>Fonction 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : BOUGUETOUTA REDA



## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

### 2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

	<b>Fonction 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>Fonction 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>Fonction 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques</b>	CONFORME
	<b>Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>Fonction 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>Fonction 8 - Nuisances</b>	CONFORME
<b>MODALITES FINALES</b>		CONFORME

*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*